

Introduction

Laura ANGOT
Anne-Zahra CHEMSSEDOHA
MATHIEU SCAPIN
Université de Toulouse II-Le Mirail

Depuis quelques années, les travaux consacrés à la mort dans les sociétés anciennes se multiplient. Si ce thème connaît un nouvel intérêt, c'est que les angles d'approche sont aussi divers qu'intéressants¹. Lorsqu'on s'interroge sur la relation entre les populations et la mort dans l'Antiquité, il paraît légitime d'aborder ce lien sous ses multiples aspects. Toutefois, l'objectif de cette journée d'étude était de rassembler des jeunes chercheurs et des scientifiques plus exercés autour de la question de l'objet déposé et de l'objet peint dans les tombes du monde grec (Grèce, Balkans et Italie), de l'âge du Fer à l'époque classique.

Dans le *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot et d'Alembert², l'article traitant de l'anatomie est illustré de manière didactique par des planches empruntées à l'anatomiste de la Renaissance André Vésale. Ce dernier, dans un souci tant scientifique qu'esthétique, avait choisi de représenter les squelettes en situations inhabituelles. « Le squelette laboureur », ainsi nommé par Baudelaire dans un de ses poèmes³, se tient de face, une pelle à la main. Cette représentation se pose en personnification de l'impossible : le défunt ne peut s'enterrer lui-même ! Cette lapalissade souligne deux points importants : le processus funéraire implique non seulement le défunt, mais aussi, et surtout, l'intervention des vivants.

Face à la mort, la préparation, l'exposition, l'inhumation, la célébration et les lamentations constituent un rituel bien établi. Les objets sont alors les acteurs et les témoins de chacune des étapes des funérailles. En effet, la tombe, la sépulture qu'elle renferme, et les objets déposés à l'intérieur et à l'extérieur sont bien souvent les seuls éléments encore visibles au moment de leur découverte des siècles plus tard. Aujourd'hui, notre étude porte sur les deux composantes essentielles du domaine funéraire, l'objet et la tombe. Toutefois, nous ne cherchons pas à faire de celle-ci une « vitrine de musée » remplie de « belles pièces » comme l'avait mentionné Michel Gras. Il avait souligné, à juste titre, l'importance de « revoir la signification de tel objet déposé

1 Citons la table ronde d'Aix-en-Provence en 2006, *La valeur fonctionnelle des objets sépulcraux*. Voir Bailly, Plisson, 2008.

2 D. Diderot, M. d'Alembert, *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome 6, 1751, pl. I, fig. 1.

3 C. Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, « Le squelette laboureur », XCIV.

aux côtés de tel cadavre, en fonction de son identité sociale et culturelle »⁴, tout en s'émancipant des études trop généralistes afin de mettre en lumière les différences non perceptibles par ce genre d'approche⁵. C'est pourquoi notre réflexion se concentre ici sur les relations qui se jouent entre le mobilier, les hommes qui l'ont manipulé et les morts qu'il accompagne. Au début des années 1980, dans l'introduction du colloque *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, J.-P. Vernant s'était déjà interrogé sur ce que Scheid appellera plus tard « l'archéologie du rite⁶ », en soulignant déjà combien ces *realia* sont importantes et renvoient à ce qu'il appelle une idéologie funéraire, c'est-à-dire les différentes formes « d'organisations sociales, directes, travesties, voire fantasmées de la société des vivants »⁷.

La tombe se compose d'une partie visible souvent indiquée par un marqueur (tertre, vase, stèle, sculpture, etc.) et délimitée dans l'espace par sa construction ou son creusement, puis d'une partie invisible comprenant des éléments enfouis ou scellés : les restes osseux du ou des défunts et les objets associés. Ce passage du visible à l'invisible est marqué par une « mise en scène funéraire » où les objets et leur emplacement dans la tombe, les restes et les traces rendent compte des choix délibérés et des manipulations faites par les vivants auprès des morts, ainsi que de leur altération au cours du temps.

L'objet dans la tombe, qu'il soit déposé autour du corps ou sur le corps lui-même, était qualifié « d'offrande » alors qu'on explorait de nombreuses nécropoles à la fin du XVIII^e, durant tout le XIX^e et même au XX^e siècle. Sans exclure complètement cette valeur, le qualifier systématiquement d'offrande revient à lui donner uniquement un sens culturel, ce qui est loin d'être le cas pour de nombreuses réalités sociétales de l'Antiquité. C'est pourquoi, nous préférons utiliser des expressions telles que « mobilier d'accompagnement » ou « mobilier funéraire ». La tombe constitue souvent un milieu clos, de manière concrète comme de manière symbolique, dans lequel le mobilier, intentionnellement déposé, prend un ou plusieurs sens.

Le mobilier funéraire comprend l'ensemble des objets attachés à une sépulture, qui ont avec elle une relation archéologique directe et physique, qui se manifeste le plus souvent par l'association stratigraphique, la plupart du temps à l'intérieur de celle-ci. Les objets retrouvés à l'extérieur des tombes, dans les espaces de circulation, sont souvent les témoins de rites et d'activités, qu'on pourrait appeler para-funéraires. Ils sont indirectement liés à la sépulture et ne répondent pas aux mêmes logiques. Les vases utilisés comme marqueurs funéraires sont, quant à eux, à la fois immédiatement liés à la sépulture, mais acquièrent également une dimension publique prolongée dans le temps en rendant l'emplacement de la tombe visible et reconnaissable par tous. Parmi le mobilier funéraire, nous distinguons les objets possiblement personnels du défunt et ceux qui l'accompagnent. Les premiers se composent des parures corporelles et d'accessoires de vêtements qui ont un contact physique avec le défunt, armement et ustensiles compris. Le second ensemble comprend les objets déposés autour du mort dont l'exemple le plus commun est la céramique. Il va sans dire que la question de la propriété n'est pas résolue. En effet, il arrive que les objets déposés contrastent fortement avec l'âge ou le sexe du défunt. C'est par exemple le cas dans des tombes d'enfants contenant des objets associés à l'univers des adultes, à

4 Gras, 2000, p. 608-609.

5 *Ibid.*, p.610.

6 Scheid, 2008.

7 Gnoli, Vernant, 1982, p. 5-15.

l'image de la tombe 14 du cimetière Ouest d'Erétrie contenant la sépulture d'un enfant de trois ans accompagnée d'un immense collier d'une cinquantaine de perles en verre⁸. De même, des tombes féminines pouvaient contenir du mobilier normalement utilisé dans l'univers masculin⁹. À l'inverse, des tombes masculines peuvent renfermer des objets de la sphère féminine. Sane Houby-Nielsen avait alors proposé comme explication l'importance du rôle des femmes dans la préparation du corps, et le choix des objets confiés à la tombe¹⁰.

Les objets, en tant qu'artefact, renvoient à la culture matérielle des sociétés qui les ont produits, diffusés, exportés, ou importés. Ainsi, en plus de nous aider à rattacher le défunt à un contexte culturel et à une aire chronologique, ils nous renseignent sur les savoir-faire des communautés, les réseaux de circulations des biens et des personnes. L'histoire d'une tombe ne s'arrête pas au moment de sa scellée. Il faut aussi tenir compte des transformations biologiques et physiques que subit l'ensemble funéraire au cours du temps (conservations différentielles du matériel, dégradation des corps, et donc déplacements des objets par rapport à leur position initiale), ainsi que des perturbations extérieures (réouverture, ajout, manipulation, pillage ou encore destruction).

À quoi servent une cruche, un vêtement et une épée, une fois déposés auprès du défunt ? Une fois les objets scellés dans la tombe, ils se « défonctionnalisent » et perdent l'utilité qu'ils avaient initialement¹¹. Cela est d'autant plus évident lorsqu'on trouve des épées pliées, des vases volontairement brisés, ou des objets ayant été brûlés sur le bûcher funéraire¹². Ces exemples permettent d'aborder la question de la fonction et des usages des objets. La première notion renvoie aux propriétés sémiotiques de l'objet qui sont déduites de ses caractéristiques physique dont la forme. La seconde est la sélection arbitraire d'un groupe social. C'est pourquoi, l'usage est une notion subjective et non universelle. Ainsi, un objet possède une fonction, mais plusieurs usages. Une fois intégré au processus funéraire, il perd sa fonction initiale, mais acquiert une valeur sémantique « échappant ainsi à toute altération », et devenant de ce fait autant d'éléments composant un discours sur le défunt. C'est pourquoi, en fonction des contextes chronologiques et culturels, ils sont polysémiques et à la fois acteurs et témoins d'une mise en scène funéraire.

De la même manière, un objet peut être qualifié de masculin ou féminin. C'est pourquoi, il faut se poser la question de la relation entre l'analyse ostéologique et ce que François de Polignac appelle les « systèmes récurrents d'oppositions symboliques¹³ ». Sane Houby-Nielsen, spécialiste de la question du genre dans les pratiques funéraires de l'époque classique, a contribué largement à ce questionnement, notamment dans son article de 1996 « Women and the formation of the Athenian-city State¹⁴ ». Cette question a de nouveau été abordée en 2005, lors de la table

8 Bérard, 1970, p. 34, 53.

9 C'est l'exemple de quelques tombes féminines contenant un strigile. Voir Carter, 1998.

10 Houby-Nielsen, 1996, p. 239-241.

11 Luce, 2011 ; 2007, p. 40-42.

12 Citons la tombe dudit « guerrier de l'Aréopage », qui contenait en plus de l'urne cinéraire de nombreux objets dont une épée enroulée autour du col de l'amphore (n°XXVII, fouilles de l'Agora d'Athènes). Voir Blegen, 1952, fig. 2, p. 280.

13 Polignac, 2007, p.352.

14 S. Houby-Nielsen, 1996, p. 233-260.

ronde *Genre et Antiquité*¹⁵. Si le strigile est un objet typiquement masculin, pourquoi peut-on le retrouver, comme nous l'avons vu précédemment dans le cas des tombes métagontines, dans des tombes féminines ? De même, si selon J.-P. Vernant « le miroir est par excellence chose des femmes¹⁶ », pourquoi a-t-il aussi été retrouvé dans des sépultures masculines ? Dans ce dernier cas, selon la théorie d'Hélène Cassimatis, le miroir peut jouer un rôle dans l'idéal de beauté physique et morale chez les hommes grecs¹⁷. Mais d'une manière plus générale, Sanne Houby-Nielsen démontre que les objets, une fois déposés dans la tombe, acquièrent une signification nouvelle dans l'espace clos de la sépulture, selon l'âge et le sexe du défunt. L'image ainsi composée reflète davantage une différence sexuelle culturellement construite que biologique¹⁸. Ainsi, la démarche pour tenter d'apporter des réponses à ces questions passe, selon nous, par l'étude de l'objet au sein d'un « assemblage de différentes composantes du rite funéraire et des différentes offrandes pour comprendre le rôle de l'objet¹⁹ ».

Les objets sont minutieusement choisis par les vivants. Sans vouloir traduire la pensée des proches, on peut néanmoins supposer qu'ils aient souhaité déposer dans la tombe ce qui correspondait le mieux au disparu. Pierre-Yves Balut, dans sa conclusion des actes du colloque « Nécropoles et pouvoir » qui s'est tenu à Lyon en 1995, prend l'exemple du vieil adage « l'habit fait le moine », pour exprimer cette intention²⁰. L'écueil à éviter est évidemment de considérer la société des morts comme le miroir de celle des vivants. Les objets peuvent exprimer l'identité personnelle et sociale du défunt (son âge, son genre, son statut dans la société, les relations familiales ou filiales). En effet, c'est à ce moment précis qu'interviennent les vivants dans l'aspect de l'image qu'ils veulent prêter aux morts. Les choix de ces objets sont dictés par des usages et valeurs partagés par la communauté, et des décisions personnelles liées à la relation sociale du défunt et des proches. Ils constituent les éléments d'un système de représentations d'une idéologie funéraire dont il nous revient d'en décoder les clés. L'objet renvoie donc à une perception du défunt que la société porte sur lui, au travers de différentes thématiques dégagées par l'étude du mobilier (guerre, banquet, sport, chasse, etc.). Ainsi, une tombe pauvre en mobilier ne signifie pas pour autant que le défunt l'était, puisqu'à certaines époques, dans certaines cités comme Keos ou Sparte, ont été mis en place des lois de régulations funéraires ou lois somptuaires²¹.

L'archéologie funéraire ne peut prétendre appréhender à elle seule tout un système de pensée de ces sociétés. Cependant, elle permet de proposer quelques clés de compréhension que les autres domaines scientifiques auront à charge d'alimenter. L'étude des objets ne se résume donc pas à une simple recherche dans laquelle le mobilier est étudié pour lui-même. La tombe et le contenant doivent être également pris en compte. John Boardman et Ian Morris ont bien démontré l'intérêt des approches pluridisciplinaires. Si Boardman²² adoptait une approche

15 Sébillotte-Cuchet et Ermoult, 2007.

16 Vernant, 1989, p. 118.

17 Cassimatis, 1998, p. 300.

18 Houby-Nielsen, 1995, p. 140-141.

19 Polignac, *ibid.*

20 Balut, 1998, p. 290.

21 Kurtz, Boardman, 1971, p. 200-202.

22 *Ibidem.*

qualitative pour les tombes de Grèce ancienne, Morris aborde, quant à lui, la question d'un œil nouveau en y ajoutant une étude quantitative par le biais d'outils statistiques empruntés aux démographes²³. Il est donc important d'analyser les objets en fonction du contexte, de la société étudiée et des régions géographiques.

De l'usage spécifique de certains objets en Grèce propre à l'étude de cas plus lointains des confins nord du monde grec à l'âge du Fer (Balkans et Macédoine), de questions méthodologiques et anthropologiques en Grande Grèce, aux cas plus spécifiques des peintres-potiers et des objets peints sur les parois des tombes d'Italie du sud, nous aborderons la question de l'objet dans la tombe dans des contextes géographiques et chronologiques variés autour de la Grèce, dans un esprit de réflexion plurielle et dynamique qui, nous l'espérons, contribueront à la connaissance de ces sociétés anciennes si complexes et si riches.

Bibliographie

BAILLY, M. et PLISSON, H. (éd.), 2008, *La valeur fonctionnelle des objets sépulcraux, Actes de la Table Ronde d'Aix en Provence, 25-27 octobre 2006*, Préhistoire Anthropologie Méditerranéenne, 14.

BALUT, P.-Y., 1998, Contre sens, contre histoire, dans S. Marchegay, M.-T. Le Dinahet et J.-F. Salle (éd.), *Nécropoles et pouvoir : idéologie, pratiques et interprétations. Actes du Colloque Théories de la nécropole antique, Lyon 21-25 janvier 1995*, De Boccard, Paris, p. 283-295.

BÉRARD, C., 1970, *L'herôon à la porte de l'Ouest*, Érétria : fouilles et recherches, III, éd. Francke, Berne.

BINFORD, L. F., 1971, Mortuary Practices : Their Study and Their Potential, dans *Memoirs of the Society for American Archaeology*, 25, p. 6-29.

BLEGEN, C. W., 1952, Two Athenian Grave Groups of about 900 B. C., *Hesperia* 21, p. 279-294.

CARTER, J.-C., 1998, *The chora of Metaponto : the necropoleis*, 2 vol., Institute of Classical Archaeology, University of Texas Press, Austin.

CASSIMATIS, H., 1998, Le miroir dans les représentations funéraires apuliennes, dans *MEFRA*, 110, Paris.

DE POLIGNAC, F., 2007, Sexe et genre dans les rites funéraires grecs : quelques aperçus, dans L. Baray, P. Brun et A. Testart, *Pratiques funéraires et Sociétés, nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale : Actes du colloque interdisciplinaire de Sens, 12-14 juin 2003*, Ed. universitaire de Dijon, Dijon, p. 351-358.

GNOLI, G. et VERNANT, J.-P., 1982, *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

GRAS M., 2000, Donner du sens à l'objet. Archéologie, technologie culturelle, anthropologie, dans *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 3, p. 601-614.

HOUBY-NIELSEN, S., 1995, Burial Language in Archaic and Classical Kerameikos, dans *Proceedings of the Danish institute at Athens*, 1, Aarhus.

23 Morris, 1987 ; Morris, 1992. Une première rupture avait déjà été introduite par L. R. Binford puisqu'en 1971, il démontra dans ses travaux, alors novateurs, qu'il existait de nombreuses discontinuités dans le temps et dans l'espace entre des rites funéraires effectués au sein d'un même groupe social stable. Voir Binford, 1971.

- HOUBY-NIELSEN, S., 1996, Women and the formation of the athenian City-State, *Métis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, 11, p. 239-241.
- KURTZ, D. et BOARDMAN, J., 1971, *Greek Burial Customs*, Thames and Hudson, Londres.
- LUCE, J.-M., 2007, Géographie funéraire et identités ethniques à l'âge du Fer en Grèce, *Pallas*, 73, p. 39-51.
- LUCE, J.-M., 2011, From miniature objects to giant ones: The process of defunctionalisation in sanctuaries and graves in Iron Age Greece, *Pallas*, 86, p. 53-73.
- MORRIS, I., 1987, *Burial and ancient society: the rise of the Greek city-state*, Cambridge University Press, Cambridge.
- MORRIS, I., 1992, *Death-ritual and social structure in Classical Antiquity*, Cambridge University Press, Cambridge.
- SCHEID, J. (éd.), 2008, *Pour une archéologie du rite: nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire*, École Française de Rome, Rome.
- VERNANT, J.-P., 1989, *L'individu, la mort, l'amour: Soi-même et l'autre en Grèce ancienne*, Paris.